

LE RESPONSABLE DE REGION (RR)

Mission :

- **faire le lien entre les RS et l'équipe nationale**
- **être responsable de l'équipe de région**, composée
 - de 4 RS, qui gèrent leur équipe de secteur avec leurs FL
 - si possible d'un « CS de région »
 - des FI et FP, qui assistent à certaines réunions de région
- **animer l'équipe de région** dans la confiance et l'amitié, comme le RE le fait dans son équipe de base (voir la fiche RE)
- **être membre de l'équipe national ESRB**, rassemblant les autres RR de Belgique, le couple des responsables nationaux et le CS national.

Service

- Le RR est nommé pour 4 ans. Il veille à son remplacement en fin de mission, de préférence parmi ses RS

Calendrier du RR :

- **réunir ses RS 3 à 4 fois l'an**
 - pour connaître les besoins et attentes des équipiers de base
 - pour transmettre l'agenda et les propositions de l'ESRB
 - pour favoriser le développement de synergies entre secteurs
 - il prévoit un ordre du jour et ensuite un compte-rendu
- **organiser, avec l'aide de ses RS, une activité de région**
 - conférence, messe, repas, promenade, retraite, ...
 - pour tous les équipiers de base
 - éventuellement en collaboration avec une autre région
 - but : favoriser l'amitié et la communication entre équipiers
- **rester en contact régulier avec ses RS** par mail et/ou par tél
- **soutenir activement les FI et FP**
- participer si possible aux activités de ses secteurs
- **participer aux réunions de l'ESRB** - 3 journées et un week-end
 - faire part des nouvelles de sa région
 - recevoir des nouvelles du national et de l'international
 - participer à l'organisation des réunions nationales (rassemblement national, sessions, formations)

Financement d'une région :

- Les RR peuvent, s'ils l'estiment nécessaire et sur présentation d'un justificatif, se faire rembourser, par le trésorier national, les frais encourus par la région.

CS : conseiller spirituel - FI : foyer informateur - FP : foyer pilote - RS : responsable de secteur - RR : responsable de région - ESRB : équipe super région Belgique